BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO 251

HIVER-PRINTEMPS 2022

Grève victorieuse dans l'acier chez ArcelorMittal

DANIEL MALLETTE

Après une grève de près d'un mois, les 800 travailleurs et travailleuses des aciéries d'ArcelorMittal à Contrecœur-Est et à Longueuil (SL 6586, 8060 et 8897) ont ratifié un excellent contrat de travail qui comprend des hausses salariales de 26 % en 6 ans, une bonification du régime de retraite de 9 $ par mois par année de service (de 59 $ à 68 $), une amélioration des assurances collectives et, fait historique, la fin de la coexistence de deux régimes de retraite, tous les nouveaux travailleurs adhérant désormais automatiquement au régime à prestations déterminées. *« Ce contrat est à la hauteur de la détermination de nos membres. C'est une belle victoire de la solidarité »*, lancent du même souffle les trois représentants des sections locales, le président de la SL 6586, Jason Braconnier, le président de la SL 8897, François Lévesque, et le porte-parole de la SL 8060, Éric Imbeault. C'est avec des mandats oscillant entre 99,2 % et 100 % que la grève avait été déclenchée le 2 février dernier. La fin des deux régimes de retraite est une fierté: *« Aucun nouveau travailleur ne sera admis à un régime moins avantageux, c'est la fin des orphelins une fois pour toute. Le signal est fort pour la pérennité du régime de retraite à prestations déterminées et pour l'égalité entre tous les travailleurs »*, soulignent les présidents et le porte-parole syndical.

Grève dans les CPE : Courageuses et fières !

Il n'y avait pas de chaise sur la ligne de piquetage du CPE Au jardin de Pierrot, à Rouyn-Noranda. *« On a choisi de mener cette bataille debout, avec le sourire, en parlant aux gens. On s'est dit* 'on veut se faire voir, se faire entendre, on veut être belles!' », explique la présidente de l'unité, Manon Leclerc.

« On sentait l'appui de la population. Un monsieur âgé de plus de 70 ans est même venu nous porter des chocolats et des fleurs, après qu'on lui ait expliqué notre conflit sur la piste cyclable près de la ligne », explique la syndicaliste de la SL 9291, qui était aux côtés des représentants du conseil d'administration du CPE au déclenchement de la grève, signe du fort appui des parents.

La fierté est aussi perceptible dans la voix de sa consoeur Patsy Ouellet du CPE Touchatouille à Port-Cartier lorsqu'elle parle de la grève de deux mois déclenchée le 13 octobre dernier. *« Nous avons été des pionnières »*, reconnaît la présidente d'unité de la SL 7065, dont le groupe en était cette année à sa deuxième convention depuis la syndicalisation en 2019.

En effet, alors que les autres syndicats y allaient de journées de grève isolées, ces femmes métallos y sont allées *'all-in'*, *« tannées des reculs »* et de voir qu'elles gagnaient moins en arrivant avec leur technique collégiale que le vendeur de chaussures. *« On voulait être reconnues à notre juste valeur. Les filles étaient à bout de souffle par manque de personnel, parce que les salaires étaient trop bas »*, ajoute Patsy.

Les gauloises métallos ont donné l'impulsion au mouvement de grève à travers le Québec, alors que se sont multipliés les mandats de grève générale. *« C'est là qu'on a commencé à voir un avancement, pour régler la situation »*, explique Manon Leclerc, qui représentait, forte de ses 32 ans d'expérience syndicale, les deux CPE Métallos en grève à la table de négociations avec le gouvernement.

SL 9291

Les métallos du CPE Au Jardin de Pierrot, au début de la grève

SUITE CPE À LA PAGE 2

SUITE DE CPE

Solidarité Métallo

Le plus dur? La pluie, le froid et le seuil psychologique de la fin du premier mois, quand rien ne bouge et qu'on se demande combien de temps il faudra tenir. *«Le moral est revenu avec l'assemblée annuelle. Les filles sont revenues crinquées. On sentait qu'on n'était pas toutes seules et que les Métallos, c'est une grande famille où tous se soutiennent»*, explique Patsy.

Celles qu'on a surnommé *«les courageuses»* sont retournées au travail la tête haute, avec un contrat à la hauteur de leurs espérances. *«Ce n'est pas une négo à rabais. On a fait des gains»*, explique Manon Leclerc, particulièrement fière de voir que *«la majorité s'est battue pour une minorité»* et a réussi à aller chercher les augmentations pour les autres corps de métiers, comme les cuisinières.

Patsy est quant à elle particulièrement contente des ressources additionnelles pour les enfants en difficulté.

Il reste à donner encore un peu d'amour au réseau des CPE, des subventions dignes de ce nom pour les bâtisses et le fonctionnement, observent les deux métallos.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Décès chez CTMA

L'année 2022 s'est amorcée par un tragique accident de travail. Le métallo Jean-Nicolas Poirier, membre de la section locale 9599 à la traverse des Îles-de-la-Madeleine de CTMA, est décédé le 9 janvier dernier. Ce membre de l'équipage, âgé de 34 ans, était en train de faire une manœuvre d'accostage lorsqu'une borne d'amarrage a été arrachée. Une enquête est en cours pour faire la lumière sur cet accident de travail, à laquelle participera la section locale.

Rapport d'enquête sur le décès chez GD

La CNESST a rendu public son rapport d'enquête sur l'accident survenu le 10 février 2021 chez General Dynamics à Repentigny, où le métallo Philippe Cusson, 38 ans, a perdu la vie dans une explosion. L'enquête révèle que *«la gestion de la santé et sécurité du travail était déficiente concernant l'identification, le contrôle et l'élimination des risques de présence de compositions amorçantes* [explosives] *sèches sur les accessoires manipulés par les travailleurs»*. On y mentionne par ailleurs que la *«formation, l'entraînement et la supervision des travailleurs affectés à l'élaboration des compositions amorçantes»* étaient aussi déficents. La section locale a travaillé fort et continue ses efforts pour améliorer les choses dans le milieu de travail, dans la foulée des observations de la CNESST.

Cancer lié à l'amiante reconnu chez CEZinc

Une récente décision rendue par le Tribunal administratif du travail a permis de reconnaître que le cancer du poumon (un mésothéliome malin) dont a souffert un travailleur de CEZinc (SL 6486) était bel et bien une maladie professionnelle due à une exposition à l'amiante. Au moment de la décision, le travailleur était malheureusement décédé, mais sa succession aura droit aux montants associés à cette reconnaissance. L'employeur contestait le fait qu'il y ait eu une exposition à l'amiante dans le milieu de travail. Le Tribunal n'a cependant pas retenu cette prétention. Soulignons qu'une présomption s'applique en mésothéliome malin, lorsque le travailleur a été exposé à l'amiante. Ainsi, lorsqu'un travailleur développe ce type de cancer et qu'il a été exposé dans son milieu de travail, on attribue d'emblée le cancer à son travail. Soulignons le travail exemplaire de la section locale dans ce dossier et l'intervention d'un ancien représentant à la prévention, qui a contribué à documenter et confirmer l'exposition à l'amiante par le passé dans l'entreprise.

Bienvenue aux nouveaux membres

- Bridges of Canada Inc. – Québec
- Estrimont Suite & Spa – Orford
- Axia services – Montréal (Marché Bonsecours)
- Acuity Holdings Inc. – Dorval
- Brenntag Canada – Lachine
- Attraction Inc. – Montréal
- Groupe Intermat Boiseries PM – Gatineau
- Projet Nunavik Nickel – Québec
- Lafarge Canada – Vaudreuil-Dorion
- Ville de Fermont, service de sécurité des incendies
- Auberge du lac Sacacomie – Saint-Alexis-des-Monts

Changements dans l'équipe

Au travers des nombreux changements récents dans l'équipe, le départ à la retraite d'Isabelle Proulx en juillet 2020 avait malheureusement été passé sous silence. Celle-ci avait amorcé sa carrière au Syndicat des Métallos en 2003. À la suite de son départ, c'est Manon Castonguay, de la section locale 6486 chez CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield, qui a pris la relève au bureau de Brossard. Plus récemment, Gaétan Gladu a lui aussi pris sa retraite le 15 octobre 2021. Par la suite, Marc Fréchete de la SL 7531 a été embauché au bureau de Brossard. Finalement, l'adjointe administrative du bureau de Sainte-Thérèse dans la région Nord-Nord-Ouest, Marie-Paule Marin, a annoncé son départ à la retraite en mai prochain.

SYNDICALISME : Reprendre l'offensive!

Au moment où la pénurie de main-d'œuvre fait des siennes, c'est plus que jamais le temps pour les syndicats de reprendre l'offensive, de regagner le terrain perdu dans les conventions collectives, de se préoccuper des travailleurs et travailleuses à statut précaire et d'élargir leur champ d'action aux communautés qui les entourent.

« C'est le moment idéal pour revendiquer. Le rapport de force peut être de votre côté. Si vous n'en profitez pas maintenant, une telle période ne se représentera pas de sitôt », a fait valoir la professeure de relations industrielles de l'Université de Montréal Mélanie Laroche lors de la dernière assemblée annuelle du Syndicat des Métallos. Elle souligne l'importance de se préoccuper des disparités de traitement au sein des travailleurs, avec l'éclatement des statuts d'emploi.

Elle invite à négocier des conventions de plus courte durée, alors que le Québec figure parmi les États où la durée des conventions est la plus longue dans les pays industrialisés. *« Chaque fois qu'on repousse un renouvellement plus que trois ans, on perd une occasion d'améliorer les conditions de travail. Ce sont des années de plus où le 'membership' est en dormance. Là où il y a le plus de mobilisation syndicale, c'est au moment des négociations »*, constate Mélanie Laroche, soulignant que les problèmes s'accumulent et se complexifient lors des conventions de longue durée.

La chercheure qui analyse les conventions collectives depuis plusieurs années met en garde contre la tentation de considérer sa convention comme *« mature »*. *« Le travail change, avec le télétravail, le recours à des agences de placement, les travailleurs étrangers temporaires, la santé et sécurité... Il y a toujours moyen d'améliorer sa convention collective et les autres, qui sont syndiqués depuis moins longtemps, vont aussi profiter de vos luttes. »*

Mélanie Laroche, professeure de relations industrielles

DANIEL MALLETTE

Les syndicats auraient par ailleurs tout intérêt à revoir les façons de faire pour syndiquer davantage, à améliorer leur image auprès des jeunes, des non-syndiqués, des travailleurs à statut précaire. *« Il est urgent de se renouer avec le rôle d'agent de transformation sociale, de trouver des façons d'être présents dans la communauté »*, observe la spécialiste des relations industrielles.

Le contexte politique a aussi de quoi inquiéter le mouvement syndical, selon la chercheure, qui appréhende une remise en question du régime actuel de relations de travail institué dans le Code du travail.

Le syndicat, vu par des nouveaux

Avant d'être syndiqué à la SL 9291, Rémi Marcoux travaillait dans les mines d'Abitibi pour des contracteurs. Il faisait souvent les jobs *« les plus dangereuses »*, n'était jamais sûr d'avoir une job le lendemain et entendait souvent dire que les syndicats défendaient les *« pas bons »*. Après avoir rêvé pendant 10 ans d'un emploi syndiqué, stable, il est finalement rentré à la mine syndiquée d'Iamgold. Puis, tanné de voir des accidents, il est devenu représentant à la prévention.

Prosper Banza, immigré à l'âge adulte au Québec, savait quant à lui qu'il voulait un emploi syndiqués. *« Je m'étais renseigné avant d'appliquer chez ArcelorMittal pour savoir si c'était syndiqué »*, explique le travailleur de l'usine Saint-Patrick à Montréal (SL 9399). Aujourd'hui secrétaire trésorier de sa section locale après avoir *« fait les premiers pas »*, il croit que les syndicats auraient intérêt à *« accompagner les nouveaux à mieux connaître la convention »*.

Arrivé chez Manac via le programme pour les travailleurs étrangers temporaires, Ronald Carvajal (SL 9153) croit que les syndicalistes doivent aller vers les nouveaux arrivants, *« briser la glace, tendre la main pour aider »*. *« Beaucoup d'immigrants viennent de petits villages et sont très gênés »*, explique Ronald Carvajal, notant aussi que les employeurs ont tendance à faire travailler les latinos ensemble, ce qui complique l'intégration.

Les participants à un groupe de discussion sur la perception qu'ont les nouveaux syndiqués : Ronald Carvajal (SL 9153), Rémi Marcoux (SL 9291), Prosper Banza (SL 9399) et Jean Béliveau (SL 2423).

DANIEL MALLETTE

Pour Jean Béliveau, chez Novatube (SL 2423), il n'y avait que des avantages à être syndiqué : *« Les salaires sont meilleurs, il y a plus de protection, on est plus respecté et notre santé et sécurité sont mieux protégées. »*

Un directeur canadien sur le départ à l'avant-plan, Ken Neumann, et son successeur, Marty Warren

Les adieux de Ken Neumann

Prenant la parole devant les militants pour la dernière fois de son mandat à titre de directeur canadien des Métallos, Ken Neumann n'a pas manqué de souligner la vigueur du syndicalisme québécois et des Métallos du District 5.

Celui qui a dirigé les Métallos au Canada depuis 2004 jusqu'au 1er mars 2022 a salué les luttes menées récemment par les Métallos du Québec pour la santé et sécurité attaquée par le gouvernement caquiste et pour une loi au fédéral qui protégerait les retraites et régimes d'assurance en cas de faillite d'entreprise. *«Vous ne reculez jamais devant une bataille»*, a-t-il lancé aux métallos québécois, se rappelant avec fierté de la bataille des lockoutés de Rio Tinto Alcan qui a permis de *«gagner devant la troisième plus grande compagnie minière au monde»*.

Sur le front du commerce et de l'environnement, le Syndicat devra continuer d'afficher un front uni: *«Des deux côtés de la frontière, notre syndicat doit indiquer clairement que le Canada n'est pas le problème. Les produits du Québec et du Canada ne sont pas le problème. Le problème vient plutôt de la surcapacité mondiale de production d'acier et d'aluminium, souvent en provenance de pays aux normes environnementales moins strictes où les travailleurs ne sont pas ou peu protégés.»*

Le dirigeant des Métallos canadiens préconise des politiques d'achat de l'acier et de l'aluminium dans les infrastructures qui tiendraient compte des émissions de GES.

Devant un nouveau gouvernement minoritaire à Ottawa, il faut insister sur des réformes sociales en faveur des travailleurs, tels l'assurance médicaments universelle, un vrai programme d'assurance-emploi, la protection des régimes de retraite en cas de faillite d'entreprise et des services de garde abordables dans le reste du Canada. *«Il y a encore beaucoup de travail à faire. Et on sait trop bien combien il est dangereux d'avoir des gouvernements de droite au pouvoir.»*

FTQ: Un agenda politique bien garni

Au lendemain de l'adoption de la Loi sur la santé et sécurité du travail au Québec, à la veille des prochaines élections québécoises et peu après les élections fédérales, l'agenda politique de la FTQ est bien garni, comme l'a expliqué son président Daniel Boyer aux militants métallos réunis en congrès.

«On ne se fera pas de cachette, on n'a pas gagné grand-chose avec la réforme de la santé et sécurité. [...] Il va falloir suivre l'évolution des travaux réglementaires et continuer de se battre», a fait valoir Daniel Boyer, saluant le grand leadership et la forte mobilisation des Métallos dans le dossier.

Ce dernier se préoccupe de la tendance du gouvernement à contourner les syndicats lors des négociations et à les écarter des grandes décisions. *«On vit une période de 'syndicat bashing'. Ce gouvernement décide tout seul des affaires»*, observe le président de la FTQ.

Il invite les leaders syndicaux à prendre le *«bâton du pèlerin»* pour informer nos membres, à l'aube des élections qui se tiendront en octobre prochain. *«Si on présentait sur un feuille à cocher les valeurs syndicales à monsieur et madame Tout-le-Monde, 95% du monde adhérerait aux valeurs qu'on défend. Il faut les transmettre, ces valeurs, à notre monde et au grand public.»*

Du côté fédéral, trois revendications apparaissent sur l'écran radar de la centrale: une loi pour protéger les régimes de retraite en cas de faillite d'une entreprise, une réforme de l'assurance-emploi pour protéger vraiment les chômeurs et faire disparaître le trou noir qui afflige les travailleurs saisonniers et un régime d'assurance médicaments vraiment universel (avec un droit de retrait pour que le Québec mette en place son propre régime).

Il met en garde contre le discours de droite, qui pourrait inciter les gouvernements à couper dans les dépenses pour réduire rapidement le déficit. *«Il ne faut pas revenir à des politiques d'austérité. Il y a des travailleurs et travailleuses qui ont besoin de soutien, des entreprises aussi. Il faut continuer à aider l'économie encore un peu»*, conclut le dirigeant de la plus grande centrale syndicale au Québec.

Daniel Boyer, président de la FTQ

La société québécoise a besoin des syndicats

– Me Lucien Bouchard

Le Québec a besoin de syndicats qui interviennent davantage sur la place publique et auprès des décideurs. Et ça commence par la base, par la relation entre les militants syndicaux et leur député. Voilà en substance le message livré par Me Lucien Bouchard aux militants réunis à l'assemblée annuelle.

Celui qui a été tour à tour avocat patronal, ministre fédéral de l'Environnement, chef du Bloc québécois, premier ministre du Québec et négociateur, a décrit les rouages de la dynamique politique.

Alors que les grands syndicats, comme la FTQ dont fait partie les Métallos, ont leurs entrées auprès des ministres et du premier ministre, il ne faut pas négliger la force du contact direct avec les députés dans chacune des circonscriptions. *« L'assemblée la plus importante de toutes pour un premier ministre, c'est le caucus des députés. Il a une influence énorme sur l'orientation que va prendre le gouvernement. »*

> **« Le caucus des députés a une influence énorme sur l'orientation d'un gouvernement. »**

Si des membres d'organisations syndicales rencontrent leur député et leur présentent *« des choses qui ont du sens, fondées sur des réalités, sur des données, sur la connaissance de ce que les gens pensent, ça va être répercuté* [au caucus] *suivant à Québec »*, a-t-il illustré.

Contrairement à la croyance populaire, les gouvernements sont loin de tout planifier et d'être en parfaite maîtrise, confie celui qui a été premier ministre du Québec de 1996 à 2001. *« Un gouvernement qui perd l'appui de l'opinion publique a du mal à gouverner.* [...] *Or, l'opinion publique est un terrain fertile pour vous »*, *explique-t-il* en décrivant les politiciens de haut vol comme d'éternels *« inquiets »*.

« Vous avez des tribunes, de la crédibilité, une légitimité. Vous avez la capacité d'influencer directement l'opinion publique. Vous la représentez même, parce que vos membres en font partie. Le jour où vous prenez la parole, avec un objectif que vous diffusez publiquement et que vous mobilisez des députés, il va y avoir des conséquences positives pour vous. C'est de l'ouvrage. Ça prend de la recherche, des appuis. Ça prend surtout de la motivation », a expliqué Lucien Bouchard.

Il constate que les syndicats sont moins présents dans les grands débats publics qu'à l'époque référendaire. Pourtant les enjeux ne manquent pas, tels la langue, l'environnement, l'égalité entre les hommes et les femmes. *« Le Québec a besoin de vous. Vous êtes un des rouages importants de notre société. Si j'ai un appel à vous lancer, c'est de vous mobiliser pour les grands thèmes d'aujourd'hui, pour le bien de notre société, dans le respect des institutions. C'est dans l'intérêt public et dans l'intérêt de vos membres comme citoyens, d'être présents auprès des instances politiques. »*, a-t-il fait valoir, pressant aussi les syndicats de contribuer à informer adéquatement leurs membres sur les grands enjeux, à une époque où la qualité de l'information est malmenée sur les réseaux sociaux.

Espoir et vent de changement aux États-Unis

Aux États-Unis comme au Canada, le marché du travail serré joue en faveur des travailleurs et travailleuses. On constate une lassitude des travailleurs sous-payés qui quittent leur emploi pour trouver mieux, a noté le président international des Métallos, Tom Conway, qui s'est adressé en visioconférence aux métallos réunis en assemblée annuelle.

C'est en visioconférence que le président international des Métallos, Tom Conway, s'est adressé aux participants.

« On connaît le plus bas taux de chômage depuis 1969 aux États-Unis. Plusieurs personnes en ont assez des emplois à bas salaires et ne veulent plus y retourner après la pandémie. On commence à voir de bons progrès dans les conditions de travail et les salaires aux tables de négociations », a fait valoir Tom Conway. Ce dernier observe un regain d'intérêt pour la syndicalisation, notamment chez la jeune génération. L'administration Biden a aussi dans ses cartons un projet de législation, appelé Pro Act, pour faciliter la syndicalisation, a expliqué avec espoir le président international des Métallos.

Prix Jean-Gérin-Lajoie décerné à Clément Godbout

Le Prix Jean-Gérin-Lajoie a été décerné lors de la dernière assemblée annuelle à Clément Godbout, directeur de 1981 à 1991. C'est sous sa gouverne que les Métallos ont connu une grande diversification du 'membership', accueillant notamment plusieurs travailleuses et travailleurs du secteur des services. Originaire de Normétal en Abitibi, il a commencé à travailler à la mine dès 18 ans, s'impliquant rapidement au sein du syndicat. En 1991, il est devenu secrétaire général de la FTQ, pour ensuite en assumer la présidence de 1993 à 1998.

CLÉMENT ALLARD

On voit ici Clément Godbout, directeur des Métallos de 1981 à 1991, en compagnie de Jean Gérin-Lajoie, premier directeur québécois élu en 1965 qui est resté en poste jusqu'en 1981, lors de la 50e assemblée annuelle des Métallos en 2014.

En recevant le prix, l'ancien directeur connu pour son sens de l'analyse aiguisé a souligné que la situation pandémique actuelle et la globalisation de l'économie changeraient « de façon dramatique » le monde du travail. *« Ça va prendre beaucoup de réflexion, d'imagination et de volonté de réussir. Je crois sincèrement que le mouvement syndical qui est en bonne santé, comme le Syndicat des Métallos, va être capable de continuer à aider les travailleurs, à les soutenir, à se battre avec son monde. Le grand défi, ce sera aussi de rejoindre ceux qui ne sont pas syndiqués et qui s'en viennent demain matin dans le milieu du travail »*, a noté M. Godbout.

Il a souligné le grand apport de tous ceux avec qui il a eu l'occasion de faire équipe dans son leadership syndical, adjoint, coordonnateurs, permanents, officiers des sections locales. *« C'était une vraie fourmilière partout au Québec. C'est comme ça que les Métallos ont joué leur rôle au sein de la FTQ. Ça s'est toujours fait avec amitié, solidarité, qui ont toujours été une marque de commerce chez les Métallos et qu'on sent encore bien présente aujourd'hui »*, a-t-il souligné en acceptant l'honneur avec *« fierté »*.

Prix Reconnaissance Métallo à André Racicot

C'est le grand sage de la santé et sécurité dans les mines, André Racicot, président de la section locale 9291 en Abitibi, qui s'est vu décerner le Prix Reconnaissance Métallo pour ses 40 ans d'engagement syndical en santé et sécurité. *« Il n'a jamais refusé de représenter un travailleur victime d'une lésion professionnelle, syndiqué ou non. Il a même été jusqu'à mettre sa job en jeu pour protéger la santé et la sécurité »*, a illustré le directeur en lui rendant hommage.

DANIEL MALLETTE

André Racicot s'est adressé aux participants à l'assemblée annuelle en recevant son prix. Il a annoncé sa retraite en janvier dernier.

« C'est vrai que c'est de l'ouvrage, ça prend du courage défendre les travailleurs, mais c'est valorisant. Quand vous voyez des travailleurs avoir gain de cause, sortir avec un plan de réadaptation et qu'on a été chercher le maximum, ils sont reconnaissants. J'ai appris beaucoup de mes collègues de travail. Ma récompense, c'est le bonheur des travailleurs qui ont gagné leur cause », a témoigné André Racicot en acceptant le Prix. Celui-ci a pris sa retraite quelques semaines plus tard. On lui dit merci pour cette implication d'une grande constance.

Maïtée Labrecque-Sa

Témoignage de Vivre son « dro

L'artiste et chroniqueuse crie Maïtée Labrecque-Saganash a livré un vibrant témoignage sur le lourd héritage des pensionnats autochtones, qui a marqué sa famille. Originaire de Waswanipi sur le territoire d'Eeyou Istchee, en Jamésie où *« il fait bon vivre »*, elle a raconté l'histoire et la résilience de sa famille, en puisant tristement la force de son récit dans une plaie encore ouverte.

Une dizaine de ses oncles et tantes ainsi que son père, l'homme politique bien connu Roméo Saganash, ont été arrachés comme tant d'autres à leur famille pour être envoyés dans les pensionnats autochtones. *« J'ai vu mon père souffrir toute sa vie et je ne comprenais pas pourquoi. Il a*

ganash

DANIEL MALLETTE

Un gouvernement cri
Coexistence d'égal à égal sur le territoire

Dans la foulée de la construction des grands barrages hydroélectriques, de la convention des Cris de la Baie-James signée en 1975 et de la Paix des braves conclue en 2002, les Cris de l'Eeyou Istchee gèrent leur gouvernement et contrôlent leurs services publics, dont la santé et l'éducation.

Une instance conjointe allochtone et autochtone permet même de cogérer le territoire, d'égal à égal.

« Nous coexistons sur le territoire et travaillons d'égal à égal à une même table, parce qu'on aime notre région. Je me désole que ça n'ait pas fait son chemin dans les instances politiques dans ce pays », fait valoir la jeune femme qui a étudié les sciences politiques et a aujourd'hui « le privilège de parler chaque jour [sa] langue au travail » en communication dans l'administration de la santé.

l'artiste crie Maïtée Labrecque-Saganash
it à la joie » malgré un héritage tragique

survécu à un génocide! C'est lourd à porter. »

En même temps que la Révolution tranquille, l'ouverture sur le monde, l'émancipation des femmes et de nombreuses autres transformations sociales, *« le gouvernement arrachait mon père, ses frères et sœurs à leur famille pour les mettre dans des écoles catholiques »*, observe la jeune femme.

Son oncle John est mort en Ontario à sa première année de pensionnat. On a cherché à l'annoncer aux parents, tous deux décédés dans l'intervalle, seulement deux ans plus tard. *« Ils sont décédés tous les deux sans même savoir où était leur enfant. On parle de vérité et réconciliation, quand pour nous il n'y a pas encore de vérité réellement. »*

« Il y a à Chibougamau une conscience très visible des Allochtones, qu'ils sont en coprésence et en cogestion du territoire avec les Cris. »

Elle était sans voix l'été dernier, incapable de regarder les nouvelles, lorsque le scandale des enfants décédés dans les pensionnats partout au Canada a éclaté au grand jour. Malgré les cinq années de la Commission de vérité et réconciliation et des milliers de témoignages, *« il a fallu que les gens comprennent qu'il y avait des bébés, des enfants dans le sous-sol canadien et des parents qui les cherchaient encore, pour qu'ils réalisent nos revendications et l'horreur de la chose. »*

Pas si compliqué…

Maïtée Labrecque-Saganash est la remière de sa famille à posséder sa propre maison sur la réserve. Elle revendique aujourd'hui le *« droit à la joie »*.

Elle se réjouit par des relations plus cordiales entre Allochtones et Autochtones de Chibougamau, municipalité située à 1 h 30 de Waswanipi. *« Il y a à Chibougamau une conscience très visible des Allochtones, qu'ils sont en coprésence et en cogestion du territoire avec les Cris. Les gens nous saluent dans notre langue dans les commerces, dans les services publics. »*

Elle salue l'intérêt des Métallos pour les réalités autochtones, l'appui aux revendications non seulement au Canada, mais aussi à Québec dont le rôle est trop souvent sous-estimé. Elle invite les sections locales à poser des gestes simples d'ouverture envers les Autochtones de leur région respective, à annoncer des emplois aux jeunes autochtones, à veiller à ce qu'ils se sentent bienvenus et en sécurité dans les milieux de travail. *« Ça n'a pas besoin d'être compliqué. On va avoir besoin de vous pour se doter d'outils, de mécanismes pour pouvoir vivre un jour notre droit à la joie. »*

« Meegwetch » [merci] à cette femme inspirante pour le partage de cette expérience.

SL 9490

Le Fonds humanitaire verse 49 000$ au Québec

Le Fonds humanitaire du Syndicat des Métallos, financé à même une cotisation spéciale des travailleuses et travailleurs syndiqués participants, a versé des dons à 20 organismes à travers le Québec à l'occasion du temps des fêtes en 2021. Au total, c'est 49 000$ qui ont été versés principalement à des banques alimentaires et d'autres groupes qui viennent en aide notamment aux femmes victimes de violence conjugale. Voici la liste des organismes et villes : Moisson d'Alma, Centre du Plateau Laval à Bécancour, l'Escale de l'Estrie à Sherbrooke, Maison d'aide et d'hébergement Fermont, Centre de dépannage du Parc Ferland à Sept-Îles, L'espoir de Shelna à Havre St-Pierre, Maison de la famille de Port-Cartier, Centre d'entraide d'Argenteuil à Lachute, Chez Doris à Montréal, Bon Dieu dans la rue à Montréal, CAP St-Barnabé à Montréal, Cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, Les Oeuvres de la Maison du Père à Montréal, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale au Québec, Ressource aide alimentaire de Nicolet, Fin à la faim à Repentigny, Ressourcerie Bernard-Hamel à Rouyn-Noranda, Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or à Val-d'Or, Le Service alimentaire communautaire (SAC) à Salaberry-de-Valleyfield et Moisson Beauce à Saint-Georges.

Des nouvelles de la Westwood

Le rappel du personnel s'est fait progressivement ces derniers mois à la mine Westwood, où 437 travailleurs avaient été mis à pied après un effondrement survenu en octobre 2020, au cours duquel un travailleur était resté sous terre une trentaine d'heures. Ayant épuisé la liste de rappel, la mine Westwood cherche maintenant à embaucher du personnel, puisque 115 syndiqués ont quitté la mine ces derniers mois.

Le syndicat local (SL 9291) participe activement avec l'employeur à revoir la réhabilitation des excavations existantes. Des rencontres ont eu lieux avec le service de l'inspection, la direction de la mine et le service de l'ingénierie afin d'éliminer les risques d'effondrement de galeries. *« Nous allons nous assurer que les garde-fous sont bien installés pour s'assurer que les mineurs ne soient plus exposés à des effondrements et éviter ce type d'accident »*, explique le nouveau président du syndicat local, Alain Perreault.

« C'est un défi pour l'entreprise de retenir le personnel, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Nous souhaitons aider à trouver des solutions. Il faut, entre autres, regarder du côté des structures organisationnelles pour favoriser le sentiment d'appartenance », estime Alain Perreault, convaincu également que l'employeur doit revoir sa *« gestion de la discipline.*

Notons par ailleurs que le doyen de la SST dans les mines, André Racicot, a pris sa retraite en janvier dernier. C'est Sébastien Rail qui lui succède à la présidence de la section locale composée 9291 et Alain Perreault qui devient le président de l'unité de la mine Westwood et qui siégera sur les comités réglementaires de la CNESST sur le secteur minier.

CONTRATS DE TRAVAIL

Kaycan – Pointe-Claire

La centaine de travailleurs de Kaycan (SL 2008) a ratifié leur nouveau contrat d'une durée de 6 ans, avec des augmentations salariales de 3 % pour chacune des deux premières années et 2,5 % pour chacune des quatre années suivantes. Lorsqu'un travailleur effectuera les tâches d'une classification supérieure, il sera payé à ce taux après 4 heures de travail, plutôt que 8. La prime de soir a été bonifiée à 1 $ l'heure. Le montant alloué pour les lunettes de sécurité a été fixé à 200 $, tandis que celui accordé pour les bottes de travail est majoré progressivement pour atteindre 170 $ en 2026. Après 30 ans de service, une 6e semaine de vacances a été ajoutée. Le congé de deuil pour les petits-enfants passe de un à trois jours et les travailleurs disposent maintenant de trois jours de congé mobile. La cotisation patronale au Fonds de solidarité FTQ doublera, s'établissant à 20 $ par semaine. Kaycan est un fabricant de revêtements extérieurs pour les bâtiments.

Lincoln Electric – Montréal

Les 28 travailleurs de Lincoln Electric ont renouvelé leur convention collective. L'entente de 5 ans comporte, entre autres, des augmentations salariales totalisant 14 % et une majoration de la prime de soir qui passe de 0,60 $ à 1 $/l'heure. L'échelle salariale a été raccourcie, permettant une progression plus rapide. La contribution de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ a été haussée. Un congé payé a été ajouté aussi. Les travailleurs pourront profiter plus rapidement de leurs 5e et 6e semaines de vacances. Lincoln Electric fabrique des électrodes pour la soudure, dans le quartier Hochelaga à Montréal. Le salaire moyen y est de 34 $ l'heure.

E-Z-EM Canada – Montréal

Les 35 travailleurs de l'usine de fabrication et de conditionnement de produits de radiologie médicale E-Z-EM Canada à Anjou (SL 7625) ont accepté à l'unanimité un nouveau contrat de travail avec des hausses totalisant 14,75 % sur 5 ans. Les primes pour les quarts de soir et de nuit sont haussées. La participation de l'employeur au régime de retraite est bonifiée de l'équivalent de 1 % du salaire et celui-ci assumera graduellement jusqu'à 80 % des cotisations au régime d'assurance, plutôt que 70 % par le passé. Au total, toutes les améliorations de la convention à incidence monétaire représentent une augmentation de la masse salariale de 21,75 % sur 5 ans. Les dispositions sur la prévention en santé et sécurité ont par ailleurs été intégrées dans la convention collective, pour compenser les reculs dans la nouvelle Loi sur la santé et la

LSST : un sursis de 3 ans

Malgré la forte opposition des syndicats, des autres partis politiques et de la société civile, le gouvernement de la CAQ a fait adopter le 30 septembre 2021 la nouvelle Loi sur la santé et la sécurité du travail. Celle-ci comporte plusieurs reculs en prévention, sans pour autant résoudre réellement les autres problèmes en santé et sécurité.

Dans tous les secteurs où il y avait des mécanismes de prévention prévus dans l'ancienne Loi, ceux-ci continueront de s'appliquer pendant trois ans. Pendant cette période, un comité de travail paritaire tentera de trouver un terrain d'entente sur les nouvelles exigences minimales en prévention qui se retrouveront dans le règlement.

La responsable de la santé et sécurité au Syndicat des Métallos, Me Julie Hébert, figure parmi les 4 représentants de la partie syndicale sur ce comité de travail qui définira le nombre de rencontres des comités de santé et sécurité, le nombre d'heures allouées à la prévention, la façon dont seront désignés les représentants en santé et sécurité (nouveau nom des représentants à la prévention)…

« On va travailler fort pour essayer de rétablir dans la nouvelle réglementation le plancher qui existait dans l'ancienne Loi pour les secteurs prioritaires. », fait valoir Julie Hébert. *« Nous devrons très certainement nous mobiliser à nouveau pour y arriver »*, renchérit Dominic Lemieux. Là où il n'y avait pas déjà des mécanismes de prévention, la nouvelle Loi obligera à former un comité de santé et sécurité dès avril prochain, mais ça reste pour le moment flou quant aux modalités de fonctionnement.

DANIEL MALETTE

Le message de la représentante à la santé et sécurité, Julie Hébert, et du directeur québécois, Dominic Lemieux, est clair : prévoyons dans nos conventions la santé et sécurité et continuons de revendiquer un meilleur encadrement dans les lois et règlements. On les voit ici en compagnie de Félix Lapan de l'Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (UTTAM).

Dans nos conventions !

Comme rien n'est certain quant aux exigences en prévention en vigueur dans trois ans, tous les comités de négociation sont invités à prévoir le fonctionnement des mécanismes de prévention dans leurs conventions collectives. Déjà, plusieurs conventions négociées au cours des derniers mois comprennent de telles dispositions.

« La Loi ne nous protège plus autant, il faut revenir à la base et établir, convention par convention, des vrais mécanismes de prévention paritaires. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. C'est juste très dommage pour les milieux de travail non syndiqués qui n'ont pas cette possibilité », affirme le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux. Il s'engage à tout faire pour que la nouvelle réglementation établisse des exigences minimales de prévention dignes de ce nom, dans le même esprit que ce qui existait dans la précédente Loi sur la santé et la sécurité du travail.

CONTRATS DE TRAVAIL

sécurité du travail. Le nombre d'heures allouées au représentant à la prévention sera ainsi encadré dans la convention collective. Les clauses concernant les mouvements de personnel, l'utilisation de la banque de journées de congés personnels et le temps supplémentaire ont été améliorées.

Duvaltex – Saint-Georges

La centaine de salariés de Duvaltex a signé un excellent contrat de 6 ans. La part de l'employeur dans les cotisations au régime de retraite a été haussée et les vacances, journées de maladie et congés sociaux sont maintenant calculés comme du temps travaillé. Ces métallos ont obtenu la mise en place d'une banque de temps cumulé de 40 heures, une journée de congé mobile supplémentaire, une semaine de vacances supplémentaire après 20 ans de service, le paiement des congés familiaux non utilisés à la fin de l'année et une banque de 40 heures de libération pour la présidence du syndicat. De plus, le contrat permet une meilleure reconnaissance de l'ancienneté pour les mouvements de main-d'œuvre. De plus, tout changement d'horaire devra désormais être entendu avec la partie syndicale. Les augmentations salariales totaliseront 23 % pour la durée du contrat et plusieurs primes ont été bonifiées (2,50 $ pour les soirs et nuits, 2 $ pour les chefs d'équipe, 1 $ pour les formateurs, etc.). De plus, une prime d'ancienneté, bonifiée à chaque cinq années de service, a été mise en place ainsi qu'une prime de présentéisme pouvant aller jusqu'à 900 $ par année.

Industries Cresswell – Granby

Chez Industries Cresswell à Granby, la quarantaine de travailleurs de la section locale 6136, qui fabriquent des étagères d'entreposage, a dernièrement ratifié à 97 % un nouveau contrat de travail d'une durée de 3 ans, dont l'effet est rétroactif à février 2021. Une augmentation immédiate de 1 $ rétroactive jusqu'à cette date et une hausse de 2,75 % qui s'appliquera en février prochain ont été négociées. Les primes de quart pour les équipes de soir et de fin de semaine ont été bonifiées et une prime de formateur a été intégrée à la convention collective. La période de probation est écourtée de 4 à 3 mois. L'équipe de travail en charge de la réception et de l'expédition travaillera sur un quart de quatre journées de 10 heures, à l'instar des autres secteurs de l'usine. Au niveau des assurances collectives, des économies sur les primes d'assurance seront réalisées pour ces métallos, qui rejoindront le Regroupement d'assurances du comité des avantages sociaux métallos (CASOM).

SUITE À LA PAGE 10

Les travailleuses du textile au Bangladesh, qui fabriquent les vêtements vendus chez L'Équipeur et Canadian Tire, sont payées un salaire nettement insuffisant pour échapper à la pauvreté.

DANIEL MALLETTE

En marge de l'assemblée annuelle, environ 200 métallos ont manifesté devant le magasin L'Équipeur de Saint-Hyacinthe pour inviter la compagnie à mieux payer les travailleuses du textile au Bangladesh.

Pour des salaires décents dans l'industrie du textile au Bangladesh

Depuis plusieurs années, les dirigeantes et dirigeants syndicaux et les défenseures des droits des travailleuses au Bangladesh luttent pour des milieux de travail plus sécuritaires et des salaires viables pour les millions de travailleuses qui fabriquent les vêtements que nous portons.

C'est pourquoi le Fonds humanitaire des Métallos (FHM) appuie des organisations comme le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh (BCWS) à l'aide de projets de solidarité intersyndicale qui font une différence dans la vie de milliers de travailleuses et de leur famille. Mais pour régler le problème à la source, c'est aussi aux compagnies d'ici à comprendre qu'il y a des limites à exploiter la main-d'œuvre au sud et à agir différemment.

En mars 2021, le FHM a publié *Même pas le strict minimum*, un rapport qui expose les conditions de travail et

SUITE À LA PAGE 11

CONTRATS DE TRAVAIL

Biltrite – Sherbrooke

Les 31 membres du personnel de bureau et de laboratoire d'American Biltrite de la section locale 944 à Sherbrooke ont récemment ratifié un nouveau contrat d'une durée de 5 ans. La compagnie fabrique principalement des couvre-planchers et d'autres produits en caoutchouc. La nouvelle convention collective prévoit des hausses totalisant 15,25 % pour la majorité des travailleurs. Les primes de quart ont été doublées. Une banque de temps supplémentaire a été mise en place, permettant d'accumuler jusqu'à une semaine de congé supplémentaire. Fait à noter, les nouveaux salariés auront droit à une semaine de vacances dès la fin de leur période de probation.

Franklin Empire – Montréal

Les 13 travailleurs de Franklin Empire, membres de la section locale 7625, ont entériné un nouveau contrat de travail de 6 ans avec des augmentations de 2,5 % par année. Une prime de 2 $/l'heure est ajoutée pour le travail exécuté à l'extérieur. L'allocation pour les bottes de travail passe de 135 $ à 145 $ par année. Le congé pour le décès d'un père et d'une mère sera désormais de cinq jours et celui pour le décès d'un petit-enfant sera de trois jours. Un nouvel horaire de travail a été implanté, soit 10 heures par jour et quatre jours par semaine. Un nouveau poste de technicien pour le développement de projet est créé. Le nombre de techniciens est augmenté et le ratio pour ce poste est aboli. Le congé de maladie de cinq jours sera désormais payable à tous les travailleurs nouvellement embauchés. L'usine fabrique des panneaux électriques pour les entreprises.

GF Urecon – Coteau-du-Lac

Les travailleurs et travailleuses de GF Urecon ont renouvelé pour la première fois leur convention collective, après s'être vu imposer un premier contrat de travail par un arbitre. Cette nouvelle convention collective d'une durée de 5 ans comporte des ajustements salariaux de 2 $ l'heure minimum la première année et des hausses de 0,60 $ l'heure pour chacune des quatre années suivantes. Une troisième semaine de vacances est ajoutée après un an de service et une cinquième après 15 ans. L'allocation pour les bottes de travail passe à 185 $ et deux jours de congés de maladie ou personnels ont été ajoutés, pour un total de cinq. Le congé de deuil pour le décès d'un père ou d'une mère passe de trois à cinq jours. GF Urecon est un fournisseur de canalisations.

Maibec – Saint-Théophile

Les 45 métallos de Maibec, membres de la section locale composée 9153, ont ratifié un nouveau contrat de 4 ans. Les travailleurs ont négocié des augmentations salariales totalisant 12 %, dont 3,25 % la première année. Les travailleurs ont aussi obtenu plusieurs améliorations au chapitre des primes, dont la mise en place d'une prime d'assiduité de 1 $ l'heure travaillée, une prime de 1 $ supplémentaire pour les employés de métier et certains postes névralgiques ainsi qu'une prime de production pouvant aller jusqu'à 3 $ de l'heure. Le calcul de la retraite des scieurs a aussi été amélioré, puisqu'il tiendra compte

La solidarité est dans l'ADN des Métallos, même lorsque cela concerne des injustices qui ont lieu de l'autre côté de la planète, comme au Bangladesh.

SUITE DE LA PAGE 10

de vie des ouvrières qui travaillent pour les marques canadiennes au Bangladesh, notamment les manufactures qui approvisionnent le magasin L'Équipeur et son propriétaire, Canadian Tire.

Ce rapport démontre que peu importe le nombre d'heures travaillées, les salaires gagnés par les travailleuses ne sont tout simplement pas suffisants pour échapper à la pauvreté. Certaines sont payées aussi peu que 6 ou 7 $ par jour, soit moins de 1500 $ par année. En comparaison, le PDG de Canadian Tire, Greg Hicks, a gagné 4,49 millions en 2020 : en deux semaines seulement, il aura gagné l'équivalent de 25 ans de salaire d'une travailleuse du vêtement!

Tout au long du mois de novembre 2021, des métallos de partout au Canada se sont mobilisés afin de dénoncer cette situation indécente et pour demander à Canadian Tire de verser des salaires viables aux travailleuses dans sa chaîne de production mondiale, notamment au Bangladesh. Grâce au travail de mobilisation des militants et militantes métallos, une pétition demandant au PDG de Canadian Tire de payer des salaires viables aux travailleuses a recueilli plus de 1100 signatures.

Qui plus est, plus de 35 magasins L'Équipeur et Canadian Tire de tout le pays, dont une vingtaine au Québec, ont été visités afin de transmettre ce message directement aux gérants locaux.

SL 9700

Caroline Lemay, militante syndicale de la SL 9700 des Métallos chez ABI, n'a pas hésité à s'impliquer en tant que coordonnatrice de campagne au Québec. « Les femmes au Bangladesh nous ont clairement expliqué que malgré les mauvaises conditions de travail, ces emplois-là sont importants pour elles et leur famille. C'est pourquoi, il n'était jamais question de boycotter Canadian Tire, mais bien de faire comprendre que la compagnie peut et doit faire une différence dans la vie des travailleuses du textile et de leur famille. C'est une question de justice », explique Caroline.

CONTRATS DE TRAVAIL

de la prime de production. Finalement, les travailleurs ont obtenu un congé mobile supplémentaire. Maibec se spécialise dans la production de revêtements extérieurs et de paillis horticoles.

LB Foster – Saint-Jean-sur-Richelieu

La quinzaine de travailleurs de la section locale 9414, qui fabriquent du matériel pour les rails de chemins de fer chez L.B. Foster technologies ferroviaires Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu, a ratifié à 90% un nouveau contrat de 4 ans, dont une année est déjà écoulée. Des augmentations de 4% rétroactives à septembre 2021 s'appliquent, auxquelles s'ajouteront 3% à la deuxième année et 3% en 2023. Les primes de soir ont été bonifiées et une quatrième semaine de vacances s'ajoutera après 10 ans de service.

Nortek – Saint-Léonard-d'Aston

Les 271 métallos de la section locale 7885 chez Nortek à Saint-Léonard-d'Aston ont ratifié un nouveau contrat de 3 ans comprenant un ajustement moyen de 6% cette année et des hausses de 3% par la suite. De plus, les primes de quart ont été bonifiées et le nombre de classes salariales a été revu à la baisse, ce qui permet des hausses salariales plus importantes pour les travailleurs qui étaient au bas de l'échelle. Le temps supplémentaire obligatoire a été réduit de 10 à 4 heures maximum par semaine et les travailleurs auront également davantage d'heures dans leur banque de congés payés. Il sera aussi désormais possible de retirer des sommes accumulées par la contribution de l'employeur dans le régime de retraite afin de participer à un programme d'accession à la propriété. On note aussi des gains en santé et sécurité, dont l'ajout d'un représentant à la prévention avec des heures de libération, qui était, jusqu'à présent, non prévu par la loi.

Polybois – Thetford Mines

Les 45 syndiqués de l'usine de Polybois (SL 9599) ont accepté un nouveau contrat de 5 ans. Les hausses salariales totaliseront 20% et seront distribuées ainsi : 7,5% (comprenant une rétroactivité jusqu'à octobre 2021), 4%, 2,5%, 2,5% et 3,5%. Cette convention comprend plusieurs améliorations sur le plan des clauses normatives, une bonne base en ce qui a trait aux changements technologiques et le maintien de la répartition du temps supplémentaire. Polybois était déjà l'un des employeurs de la région où les salariés étaient les mieux rémunérés. Avec cette nouvelle entente, l'employeur augmente ses chances de conserver sa main-d'œuvre et son attractivité.

Groupe LFL – Saguenay

Les 12 métallos (bureau, garage et entrepôt) de Groupe LFL, membres de la section locale composée 7287, ont entériné un nouveau contrat de 3 ans. Ils ont obtenu un rattrapage de 1 $ l'heure pour les employés de bureau et une hausse salariale de 2% par année ainsi qu'un réaménagement de l'échelle salariale. Lors de travaux sur les chantiers, les travailleurs recevront un salaire équivalent à celui de la construction. L'employeur assumera une plus grande part du régime de retraite (17,5%). Un congé férié est ajouté pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Finalement, les travailleurs auront accès à un

SUITE À LA PAGE 12

Convention du Service Poste-publications N° 40063037

Retourner les articles non distribuables au :

Syndicat des Métallos (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est
Bureau 5100
Montréal (Québec) H2M 2V8

CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 11

meilleur choix de chaussures de sécurité.

Service de transport adapté de la Capitale – Québec

Les neuf syndiqués travaillant au centre d'appels et de traitement des plaintes, membres de la SL composée 9499, ont obtenu l'ajout d'une clause de protection lors de changements technologiques, celle-ci reconnaît toute modification du travail à titre d'un changement pour ce nouveau contrat de 5 ans. Le statut «étudiant» est reconnu au même titre que celui de travailleur à temps partiel et le transfert des vacances est clarifié au moment de passer d'un statut de temps partiel à temps plein. Les horaires coupés et ceux des travailleurs à temps partiel seront améliorés et une entente de sécurité des salariés a aussi été négociée en cas de fin d'activités. L'augmentation salariale sera de 2 % annuellement, dans la foulée du secteur parapublic.

Primatech – Québec

Les 28 salariés de Primatech (SL composée 9599) ont ratifié une nouvelle entente de 6 ans. On y trouve une amélioration de la clause de sous-traitance, du système d'affichage, de l'horaire de travail, de l'horaire de soir (4 x 10 heures) ainsi que du montant alloué pour les différents équipements de sécurité. Les primes ont aussi été bonifiées. La contribution de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ sera améliorée et l'augmentation salariale sera de 16 % pour la durée du contrat. Finalement, les travailleurs auront accès à une semaine de vacances supplémentaire après 20 ans d'ancienneté.

Orica Canada – Fermont

Les 30 membres de la section locale 7065 chez Orica Canada, entreprise de produits de dynamitage sous-traitant d'ArcelorMittal, ont ratifié une convention de 3 ans qui comprend des hausses annuelles de 3 %. Davantage de travailleurs pourront prendre leurs vacances en même temps. La prime de nuit passe à 2 $ l'heure. Des améliorations sont apportées au mode de calcul du temps supplémentaire, notamment le dimanche.

REEL Aluminium – Saguenay

Nouveau contrat de 3 ans pour la cinquantaine de métallos de REEL Aluminium, anciennement COH, membres de la section locale composée 7287. Les syndiqués ont négocié l'augmentation de la banque d'heures accumulées (celle-ci passe à 80 heures), la comptabilisation des congés mobiles en heures plutôt qu'en journées (permettant de fractionner ceux-ci), l'ajout d'un congé de huit heures, l'augmentation de la prime de soir de 4 % et de la prime arc air de 0,50 $ de l'heure. La prime d'assiduité de 1 $ sera intégrée au taux horaire et la hausse de salaire sera de 2,8 % par année. Les travailleurs ont aussi obtenu l'accès à des protections auditives moulées et l'augmentation de la contribution de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ pouvant aller jusqu'à 5 % du salaire. L'horaire d'été a été conventionné avec une possibilité de le prolonger, et le président du syndicat aura un horaire compatible avec ses fonctions.

SL 8922

Tutelle et négo au 8922

Le Syndicat des Métallos a annoncé en décembre 2021 la mise en tutelle de la section locale 8922 représentant les travailleurs et travailleuses de la sécurité privée, à la suite de sérieuses allégations de malversations visant le président, Patrick Pellerin. Celui-ci a immédiatement été démis de ses fonctions et Vincent Boily a été nommé président intérimaire. C'est Roch Drapeau, auparavant vérificateur international, qui agit à titre de tuteur. Tous les autres membres de l'exécutif demeurent en place, n'étant pas visés par les allégations. Deux vérificateurs internationaux feront enquête et formuleront des recommandations. Entre-temps, la section locale fera tout pour défendre ses membres et la négociation du nouveau contrat de travail suit son cours. On voit ici de gauche à droite, le comité de négociation, formé du permanent syndical, Sylvain-Rock Plante, du président intérimaire Vincent Boily, de Daniel Desjardins, Guy Doré, Johanne Richard, Serge St-Amand et Denis Fafard, en compagnie du directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)
Traits d'union NUMÉRO 251

Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Montréal (QC) H2M 2V8
Téléphone : 514 382-9596
Télécopieur : 514 382-2290
www.metallos.org
Directeur québécois des Métallos : Dominic Lemieux
Responsable : Clairandrée Cauchy (ccauchy@metallos.ca)
Correspondants : Isabelle Bournival (Brossard); Alain Frenette (Montréal); Stéphane Paquet (Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine); Julie Adams (Nord/Nord-Ouest); Mélanie Tremblay (Québec, Saguenay–Lac-St-Jean)
Collaboration : Daniel Mallette
Personnel de soutien : Martina Folco, Nathalie Leblanc, Sylvie Tremblay
Tirage : 8000
Changements d'adresse : nleblanc@metallos.ca
Premier numéro, mars 1983
Imprimé par les syndiqués et syndiquées chez Imprimerie Transcontinental
Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.